

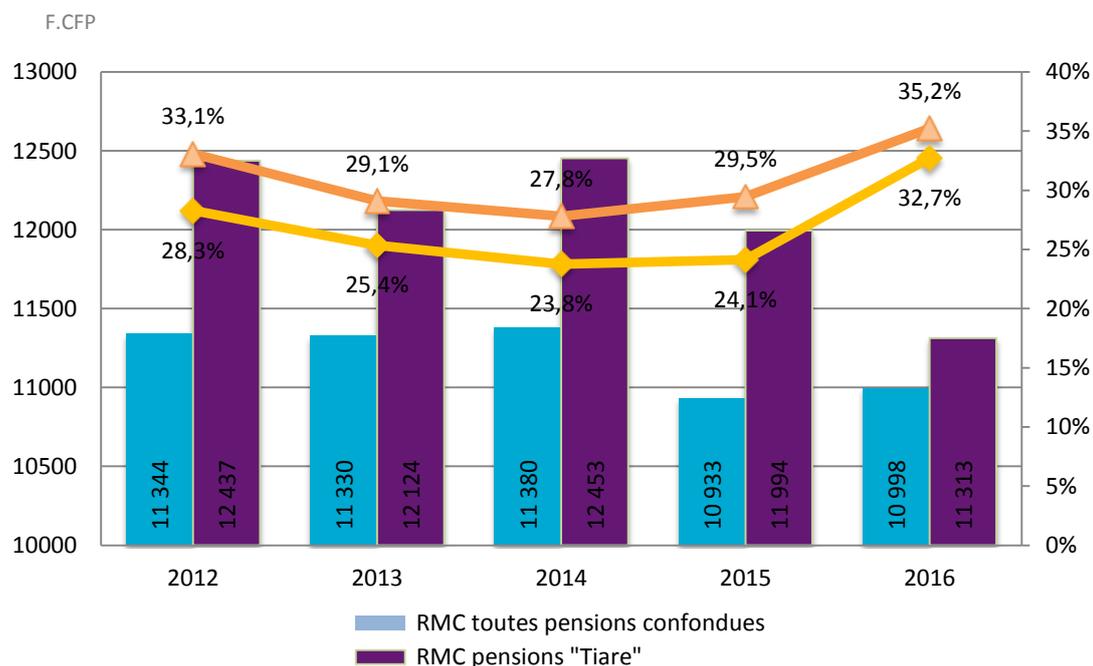
HÔTELLERIE FAMILIALE

En 2016, le coefficient moyen de remplissage (CMR) de la petite hôtellerie familiale progresse de 8,6 points par rapport à 2015 et s'établit à 32,7 %. Cette hausse de fréquentation profite aux pensions classées et non classées et s'observe sur l'ensemble des archipels. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) reste stable à 11 000 F. CFP entre 2015 et 2016.

La hausse de fréquentation provient de la clientèle internationale dont la part de marché progresse de 14 points, soit 76 % des chambres vendues.

Les établissements classés « tiare » ont des indicateurs de gestion plus élevés que les non classés ; le coefficient moyen de remplissage, en hausse par rapport à 2015, s'établit à 35,2 %, soit 5,7 points de plus que les non classés et le revenu moyen par chambre louée (RMC), à 11 313

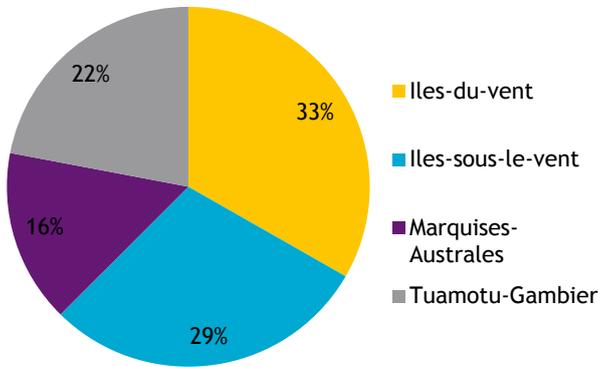
INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL SUR L'ANNEE



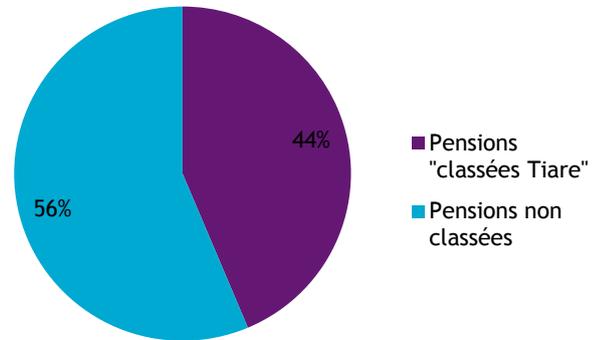


NOMBRE TOTAL DE PENSIONS ENQUETÉES : 100

RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES
PAR ARCHIPEL

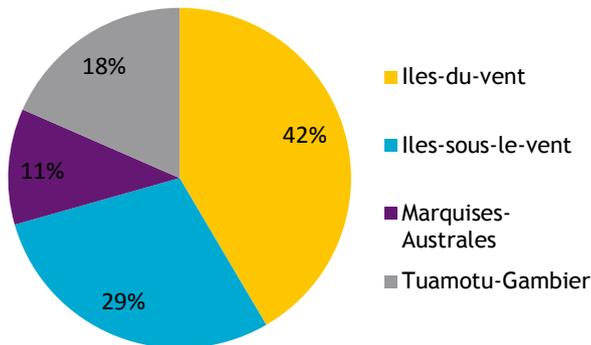


RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES
PAR CLASSE

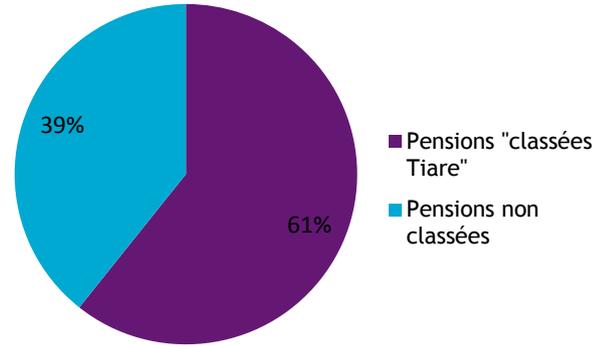


Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES
PAR ARCHIPEL

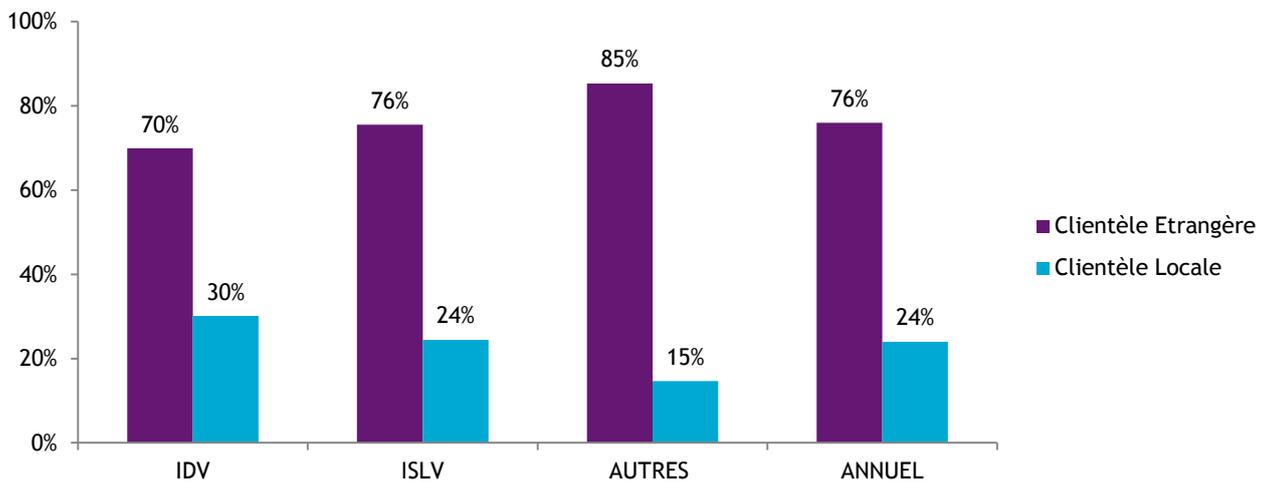


RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES
PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

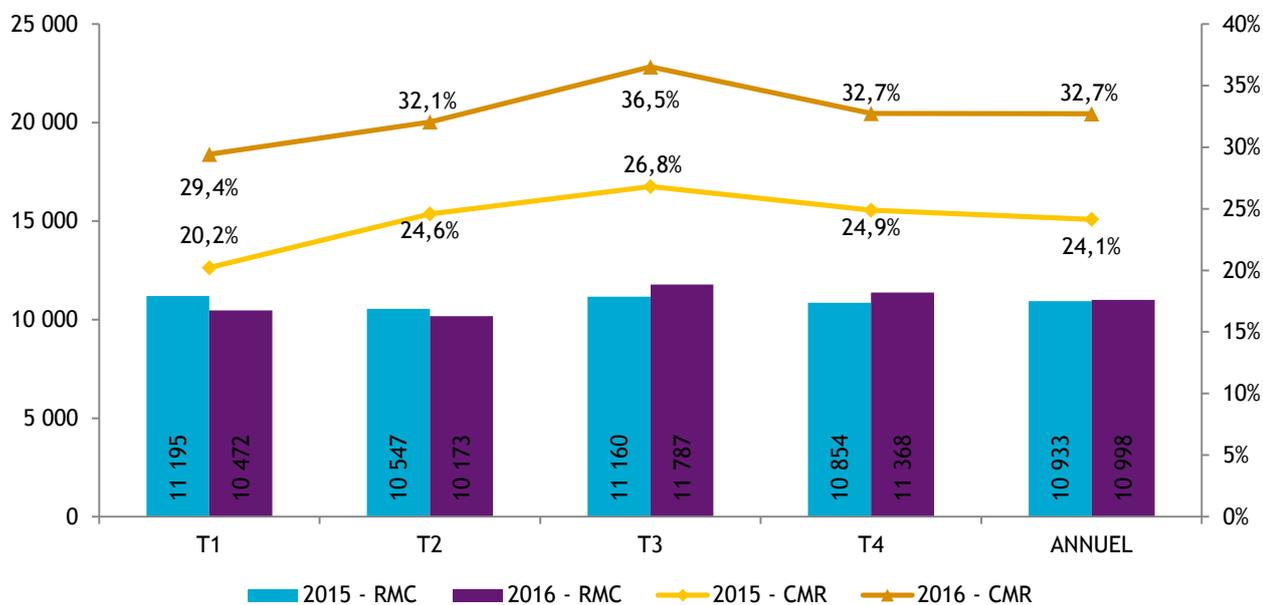
RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR TYPE DE CLIENTÈLE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

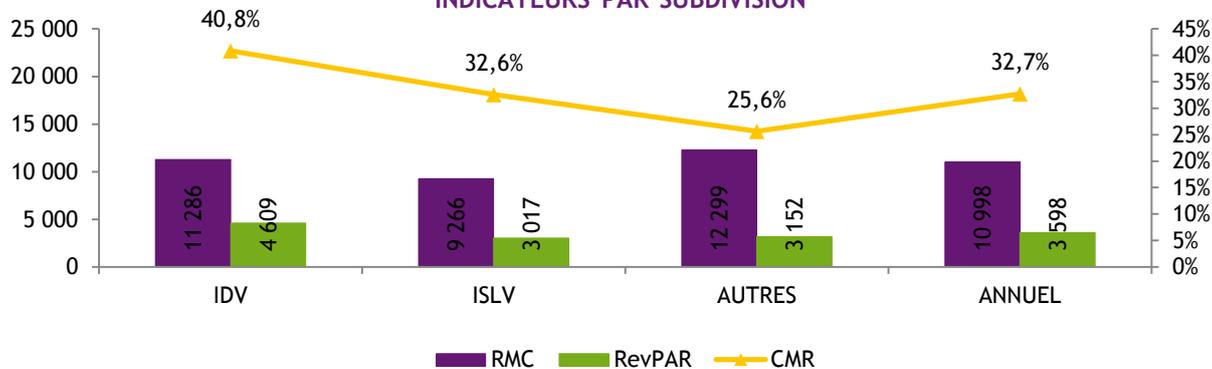
INDICATEURS DE GESTION DE L'ANNEE 2016 : TOUTES PENSIONS CONFONDUES

Revenu moyen par chambre louée : 10 998 F CFP
 Revenu moyen par chambre disponible : 3 598 F CFP
 Coefficient moyen de remplissage : 32,7%



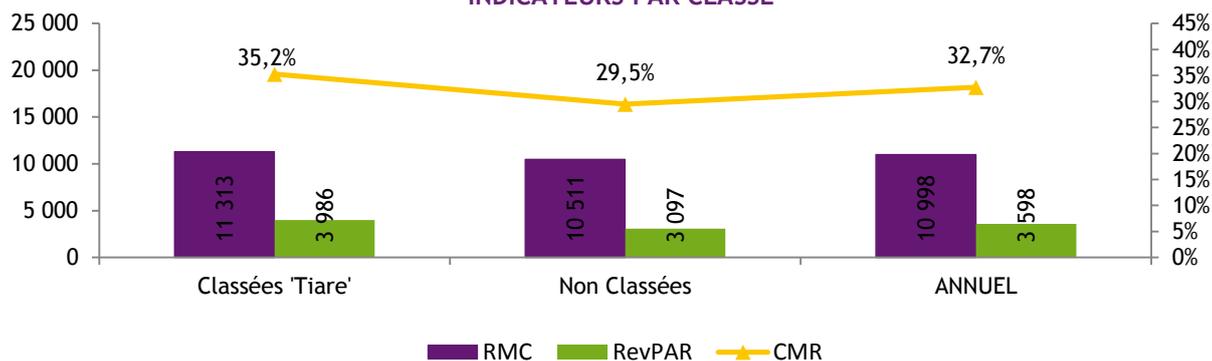
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPHF)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



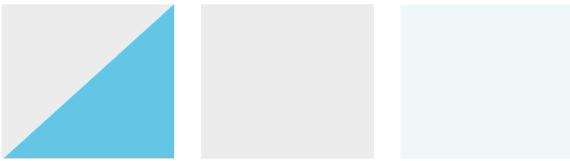
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPHF)

INDICATEURS PAR CLASSE



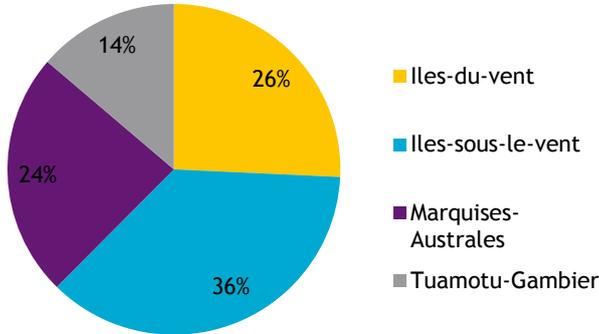
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPHF)



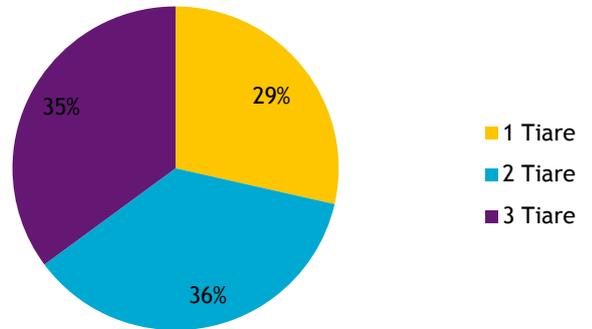


NOMBRE DE PENSIONS "CLASSÉES TIARE" ENQUETÉES : 70

RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR ARCHIPEL

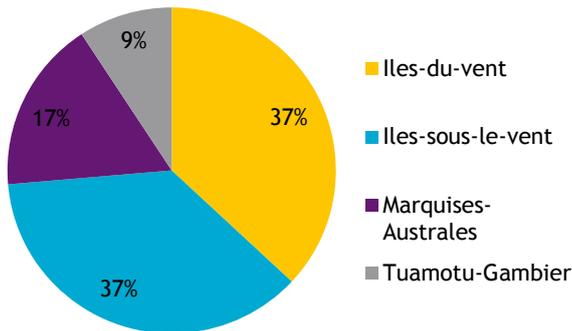


RÉPARTITION DES CHAMBRES OFFERTES PAR CLASSEMENT TIARE

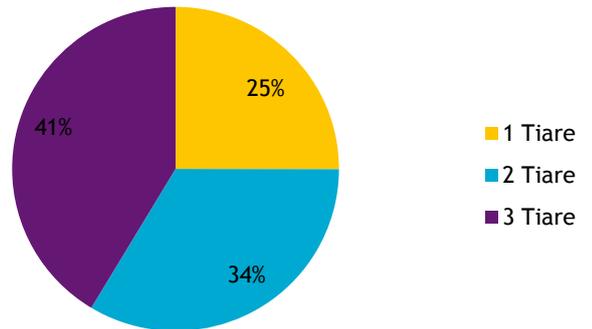


Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR ARCHIPEL

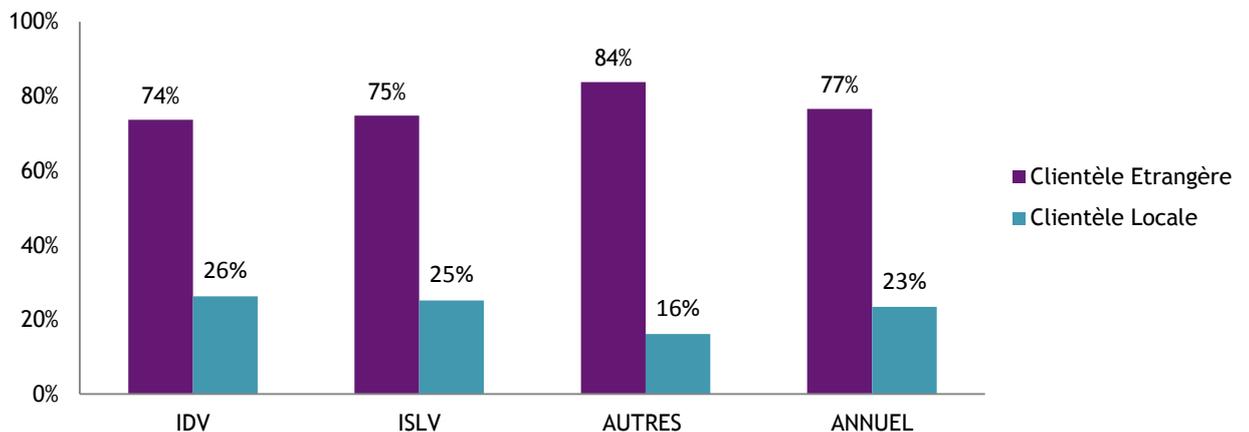


RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR CLASSEMENT TIARE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

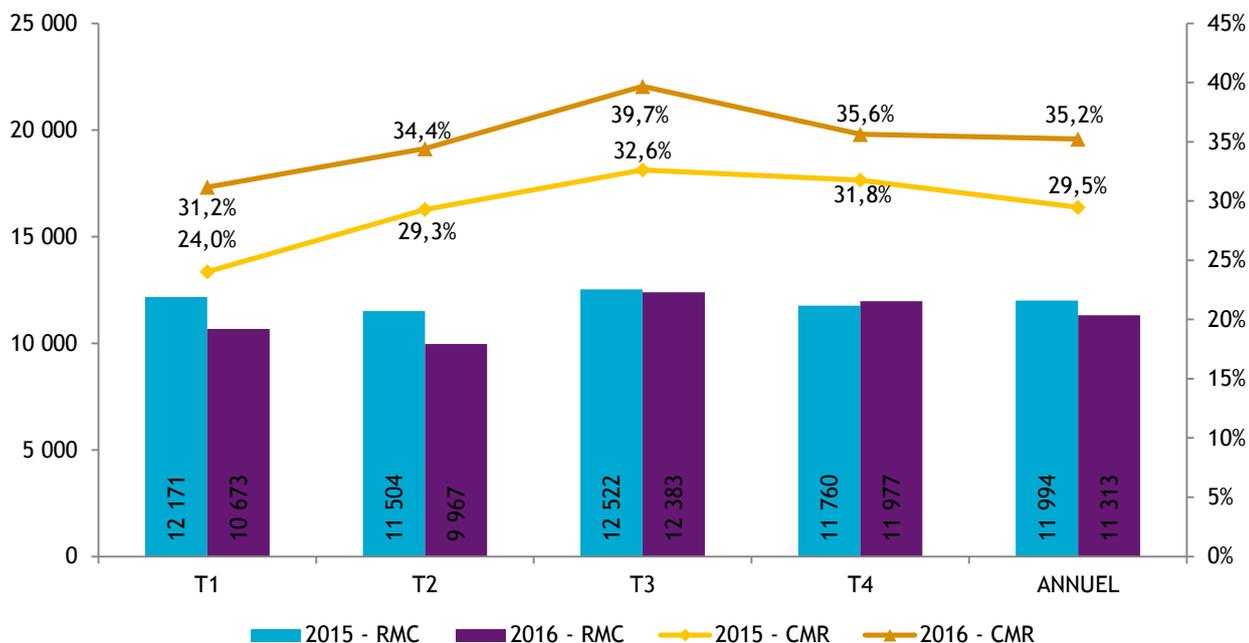
RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR TYPE DE CLIENTÈLE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans la Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

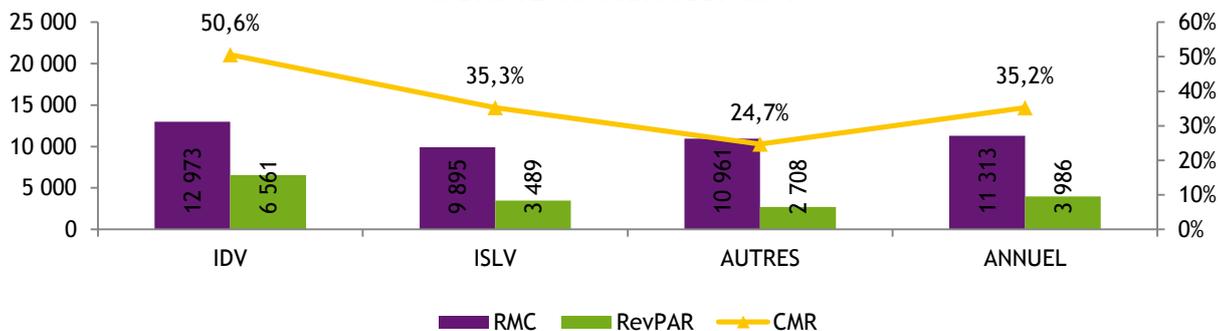
INDICATEURS DE GESTION DE L'ANNEE 2016 : PENSIONS "CLASSÉES TIARE"

Revenu moyen par chambre louée : 11 313 F CFP
 Revenu moyen par chambre disponible : 3 986 F CFP
 Coefficient moyen de remplissage : 35,2%



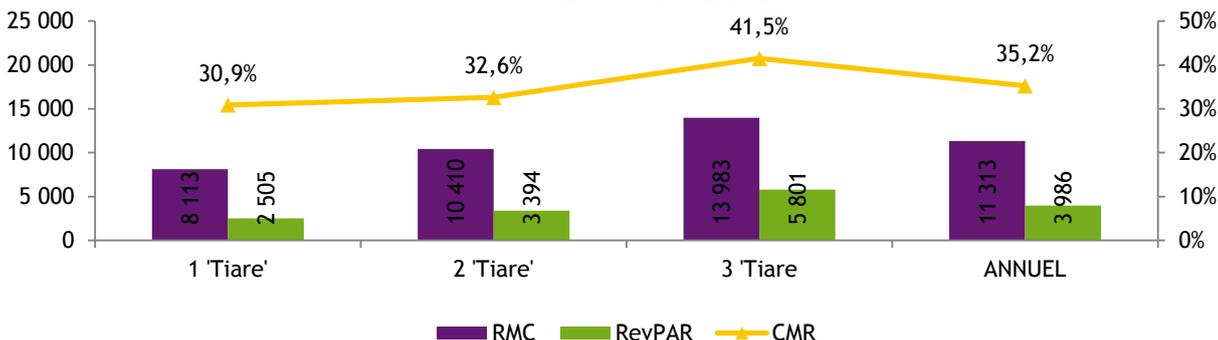
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans La Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans La Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation dans La Petite Hôtellerie Familiale (EFPFH)



DÉFINITIONS

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres vendues par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est vendue une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres vendues. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Classement Tiare : Les établissements relevant de l'hébergement de tourisme chez l'habitant et de la petite hôtellerie familiale font l'objet d'un classement par nombre de fleurs de tiare croissant, de un à trois, suivant la qualité et les attraits touristiques de leur site d'implantation, le niveau de confort et d'équipement de leurs installations et les services proposés, sur la base de normes et selon des modalités fixées par l'arrêté n° 494 CM du 12 avril 2001 modifié . Que l'établissement soit existant ou en projet, la classification permet d'être reconnu mondialement par les professionnels du tourisme (parution dans le guide du voyage du GIE « Tahiti Tourisme ») et de solliciter des aides financières du Pays. (Source : Service du Tourisme (SDT))